



# LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CENTRE

---

# 2015

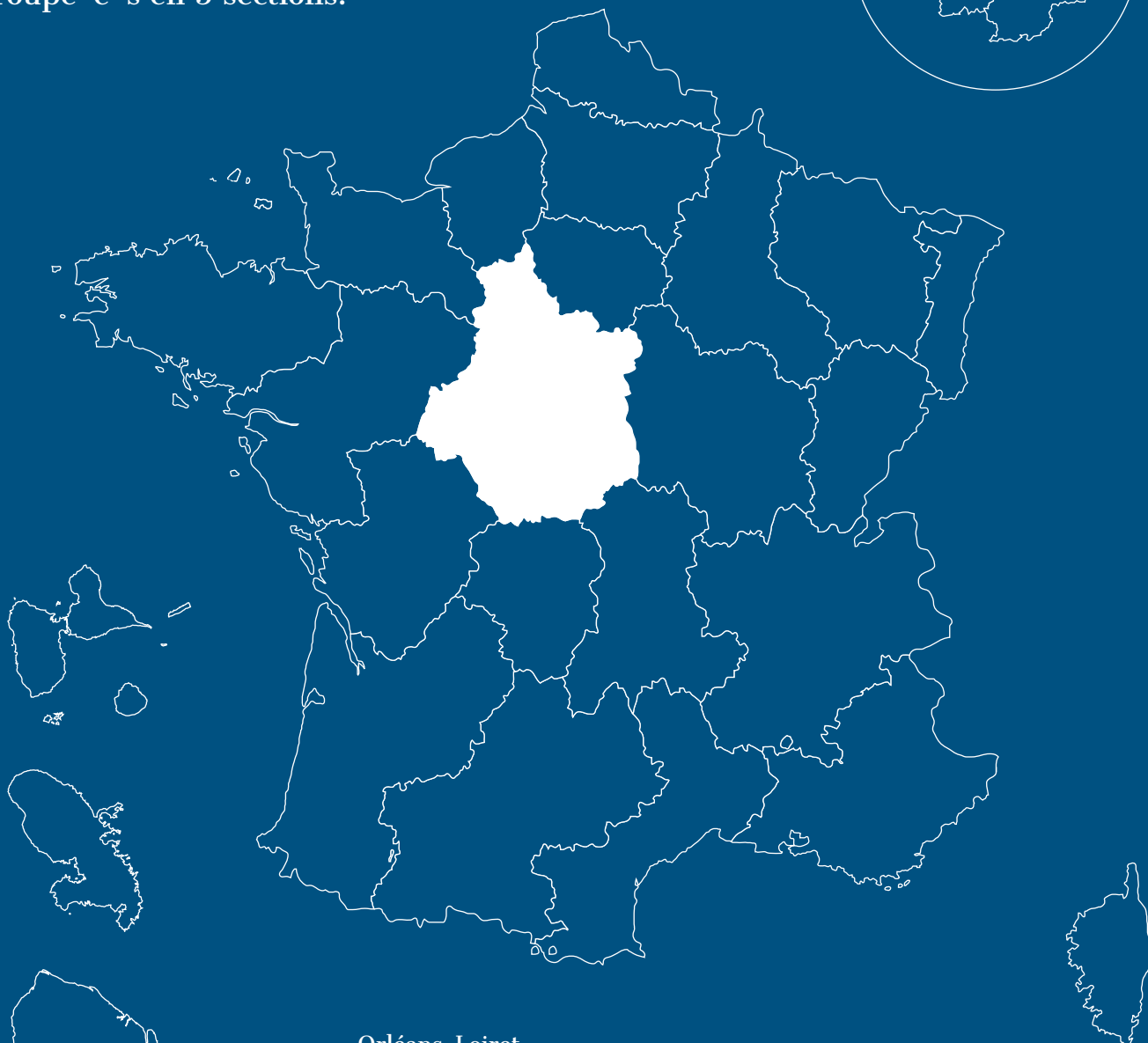
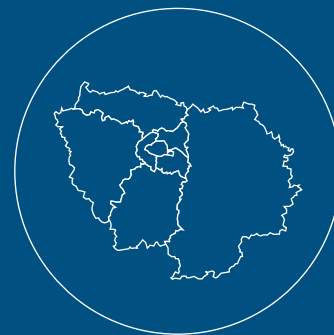
Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# CENTRE

La région compte 274 adhérents  
regroupé-e-s en 5 sections.



Orléans-Loiret  
Blois-Loir-et-Cher  
Tours-Indre-et-Loire  
Bourges  
Châteauroux et Indre



# ÉDITO

Défendre les droits de l'Homme n'a jamais été chose facile et consensuelle. La LDH le sait depuis sa création, puisqu'en se rangeant du côté des dreyfusards, elle dut à la fois affronter une injustice faite au nom de la raison d'Etat et une opinion publique largement acquise à la culpabilité du capitaine. Pendant sa longue histoire, et même si les menaces ont adopté au cours des temps de nouveaux visages, la LDH eut ensuite maintes fois l'occasion de mesurer l'âpreté des combats qu'elle entendait mener.

Difficile en France, la défense des droits l'est tout autant de par le monde et, dans trop de pays encore, c'est au risque même de leur vie, de leur intégrité physique et morale, que des femmes et des hommes refusent de se laisser réduire au silence et continuent de défendre la justice et les libertés. La solidarité avec toutes celles et tous ceux qui ne se résignent jamais et veulent rester debout ne souffre aucun répit, aucune défaillance.

En 2015 et comme tous les ans, la LDH a été amenée à déployer son activité sur une multitude de terrains. Comment pourrait-il en être autrement pour une association qui, dès sa création, a inscrit dans son ADN la défense de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'effectivité des droits ? L'ambition est immense, le risque d'éparpillement est grand et il s'accompagne parfois du sentiment de manquer de bras. Mais la LDH a su garder toute l'année une activité foisonnante, en cherchant à construire des ripostes unitaires et en ayant toujours le souci de rassembler autour de valeurs universalistes. Cela est à mettre au compte de toutes celles et de tous ceux qui, partout, au quotidien, portent son identité, sa réflexion et sa capacité d'action. Leur engagement bénévole participe de la vitalité de la société civile et de l'espace public.

Cette année pourtant, le combat pour la défense des droits a pris une acuité particulière car l'actualité dramatique des

attentats et des migrations a confronté la LDH à des enjeux fondamentaux. Face à ce qu'on a appelé improprement et souvent de manière alarmiste la « crise » des migrants, le traitement par les instances européennes des nombreux réfugiés qui se présentent à nos frontières a mis en lumière le manque de projet politique commun qui fait aujourd'hui de l'Europe une association qui repose principalement sur les intérêts économiques de chaque Etat membre et qui permet à ces Etats de se renvoyer, comme une vulgaire patate chaude, des femmes, des hommes et des enfants qui errent sur les routes terrestres et maritimes dans la plus grande détresse. L'accord entre l'UE et la Turquie est venu parachever ces honteux renoncements. Ce traitement illustre le combat engagé aujourd'hui entre les valeurs universelles, sur lesquelles le projet européen était censé se construire, et la montée de populismes réactionnaires qui trouvent des relais jusque dans les gouvernements d'un nombre croissant de pays de l'UE.

Après beaucoup d'hésitations, la France elle-même ne s'est engagée qu'à accueillir trente mille réfugiés, nombre dérisoire rapporté à l'ensemble de la population française, et ceci tout en continuant à évacuer de nombreux campements dans des conditions parfois indignes et violentes.

2015 aura également été marquée par les attentats terroristes qui, à deux reprises, ont ensanglanté la France. Si ceux-ci ont donné lieu à des mouvements de solidarité remarquables, ils ont vite nourri des dérives sécuritaires et autoritaires, les multiples prorogations de l'état d'urgence en étant l'illustration même. Aux marges de ces tragiques événements, le calamiteux débat sur la réforme constitutionnelle et les différents projets de déchéance de nationalité laisseront, à n'en pas douter, des traces auprès des quelque quatre millions de nos compatriotes binationaux qui se sont sentis ainsi stigmatisés. Plus globalement, ils en laisseront aussi

auprès de toutes celles et de tous ceux qui sont attachés à l'égalité comme fondement même du socle républicain, et aux valeurs proclamées par plusieurs textes internationaux, dont la DUDH. Ils révèlent aussi les dérives d'un système politique capable des pires initiatives politiciennes pour flatter les relents populistes d'une société en crise.

Dans un climat marqué à la fois par un désenchantement croissant envers le politique et la volonté de beaucoup de citoyen-ne-s de trouver de nouvelles procédures de délibération et d'invention démocratique, il n'est pour la LDH qu'un objectif, celui d'une démocratie vivante, active, sociale. Il n'est qu'un seul chemin, la défense globale et inconditionnelle des droits et des libertés, partout et pour tous, sans exception liée au genre, à la religion réelle ou supposée, à l'origine sociale ou ethnique. Rarement les responsabilités de la LDH et les attentes qu'elle suscite n'auront été aussi grandes et sans doute, pour longtemps.

**Françoise Dumont**  
Présidente de la LDH

# LA LDH CENTRE EN ACTION EN 2015

Pour la Ligue des droits de l'Homme dans la région Centre, comme vraisemblablement pour tous, l'année 2015 aura été une année sombre marquée par les attentats horribles de janvier et de novembre. Après la stupeur des premiers jours, une très forte demande d'explications s'est exprimée dans la population pour comprendre d'où venait cette horreur qui s'était abattue sur la France. Que ce soit au travers des interventions dans les écoles, les collèges et les lycées, ou des conférences-débats, réunions publiques et manifestations, nos sections ont été fortement sollicitées et ont su répondre aux attentes.

Parallèlement, le « travail » habituel de la LDH s'est évidemment poursuivi tout au long de l'année à l'aide des permanences régulières tenues à travers la région pour continuer à défendre les droits des personnes que nous rencontrons le plus souvent dans nos sections : Roms, étranger-e-s sans papiers, demandeur-euse-s d'asile...

## Défense des droits

Pour les mineur-e-s étranger-e-s isolé-e-s, la pratique qui consiste à ne pas reconnaître les papiers d'identité officiels prouvant leur état de mineur-e s'est pratiquement systématisée, accompagnée de la demande de test osseux. Au-delà du détournement insupportable d'un acte médical à des fins administratives, ces tests ne sont pas fiables d'après l'avis même des médecins, et la conséquence la plus courante pour ces jeunes est de se retrouver de fait rejetés dans la catégorie des sans-papiers avec toutes les difficultés inhérentes à cette nouvelle situation. Les sections de la région accompagnent ces jeunes dans les différentes démarches et embûches qui jalonnent leurs parcours. A ce titre, elles participent activement au réseau RESF lorsqu'il existe localement. Les demandeur-euse-s d'asile ne sont

pas tous, loin s'en faut, accueilli-e-s dans des conditions dignes, et lorsqu'ils-elles obtiennent un hébergement, ils-elles ne sont pas toujours accompagné-e-s dans leur démarche auprès de l'Ofpra. C'est alors la LDH qui, le plus souvent, prend en charge l'aide à la confection des dossiers.

Il en est de même pour les personnes qui se retrouvent sans papiers : même si les critères de régularisation sont réunis, un accompagnement s'avère indispensable pour l'obtention des droits. C'est dans ce domaine de la défense des droits qu'il faut saluer l'implication des ligueur-euse-s dans les permanences tenues par les sections et souligner en particulier le travail de Châteauroux qui, lors de ses permanences hebdomadaires, traite annuellement plus de mille dossiers.

La défense des droits passe aussi par l'information du public, et c'est bien ce que nous accomplissons tout au long de l'année par le biais de conférences-débats, souvent à l'occasion de la projection d'un film.

## Interventions dans les établissements scolaires

Les résultats des dernières élections régionales ont mis en évidence une montée problématique des extrêmes droites. Les idées racistes et xénophobes qui, jusqu'à une période encore récente, n'étaient présentes, à de rares exceptions près, que dans les discours d'un parti d'extrême droite, sont devenues courantes y compris dans les discours de la droite dite républicaine. La conséquence en est que ces idées, qui étaient plutôt considérées comme malsaines, sont devenues « normales » et de plus en plus répandues. Le meilleur moyen de lutter contre ces idées est sûrement de faire reculer

l'ignorance. C'est pour cette raison que nous attachons une très grande importance aux interventions dans les établissements scolaires, à tous les niveaux. L'activité des sections de la région est particulièrement riche dans ce domaine, et les différentes sections sont régulièrement sollicitées par les établissements tout au long de l'année scolaire. Les droits de l'Homme aussi doivent être « enseignés » et la familiarisation avec ces valeurs doit se faire dès l'école primaire.

Le concours « Ecrits pour la fraternité », organisé par la LDH dans un certain nombre d'établissements de la région, participe de cette volonté de promotion des droits de l'Homme.



# LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



## Comité régional

### Centre

Maison des associations  
34, espace Mendès-France  
36000 Châteauroux  
02 54 60 16 24  
06 86 79 62 52  
ldh.orleans@ldh-france.org  
www.ldh36.org

### Section

#### Bourges

5, rue Samson  
18000 Bourges  
06 51 11 10 55  
ldh.bourges@yahoo.fr  
ldh-france.org/bourges

### Section

#### Châteauroux et Indre

Maison des associations  
34, espace Mendès France  
36000 Châteauroux  
02 54 60 16 24  
06 86 79 62 52  
ldh36@wanadoo.fr  
www.ldh36.org  
 LDH Indre

### Section

#### Tours-Indre-et-Loire

10, place Neuve  
37000 Tours  
02 47 37 09 72  
ldh.37@laposte.net

### Section

#### Blois-Loir-et-Cher

Ligue des droits de l'Homme  
Mairie de Blois - Vie associative  
Place Saint Louis  
41000 Blois  
ldh.loir.et.cher@gmail.com

### Section

#### Orléans-Loiret

BP 91320  
45003 Orléans Cedex 1  
06 41 44 45 84  
ldh.orlean@ldh-france.org  
www.orleans.ldh-france.org  
 ldh.orleans  
 @ldh\_Orleans  
Permanences juridiques :  
3<sup>e</sup> mercredi du mois sur RDV

---

## Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur [www.ldh-france.org/Adherer](http://www.ldh-france.org/Adherer)  
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme  M. .... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

..... Mail : .....

Je souhaite adhérer à la LDH.





**LdH — Ligue des droits de l'Homme**

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)